

Présentation du service

Médecine polyvalente

Avec un nombre total de 25 lits

► Prise en charge médicale

La prise en charge médicale est assurée par :

- **Dr Arnaud VERMEERE MERLEN**, Chef de service
- **Dr Gwenaëlle GOBY**, médecin
- **Tatsiana PALIALEI**, praticien associé

Des avis de spécialité sont réalisés dans l'unité.

En pneumologie :

Dr Pierre DIAZ et Dr Charlotte DIGNOIRE

En cardiologie :

Dr Patrick BUTTARD, Dr Clémence TOUCAS

En addictologie :

Dr Frédéric CHAMBRE

En gastro-entérologie

Dr ABDELMAJID

En urologie :

Dr Mattia CERASUOLO

En chirurgie viscérale :

Drs Claire CHALUMEAU, Marine BERT

L'établissement s'inscrit dans une démarche universitaire avec la formation d'internes en médecine qui participent à votre prise en charge.

Des examens complémentaires peuvent être prescrits et effectués dans d'autres établissements nécessitant un transfert temporaire pour une prise en charge spécifique.

► Prise en charge paramédicale

Les soins sont assurés 24 h/24 par une équipe soignante composée d'infirmiers, d'aides-soignants sous la responsabilité d'un cadre de santé.

► Autres intervenants

D'autres professionnels, au cours de votre séjour, pourront intervenir si votre état de santé le nécessite : agent hôtelier, kinésithérapeute, professeurs en activité physique adaptée, diététicienne, travailleur social, Equipe Mobile de Gériatrie, ainsi qu'une secrétaire médicale...

Nous accueillons de façon régulière des stagiaires infirmiers, aides-soignants en étroite collaboration avec les instituts de formation.

► L'hygiène et la lutte contre les infections nosocomiales

En collaboration avec l'Equipe de Prévention du Risque Infectieux, nous souhaitons vous associer dans notre lutte contre les infections nosocomiales.

Nous vous encourageons à respecter les règles d'hygiène des mains en utilisant autant que nécessaire les flacons de solution hydro alcoolique mis à votre disposition dans les chambres. De plus une préconisation d'une hygiène des mains avant le repas est encouragée par l'équipe soignante.

► Prise en charge de la douleur

L'établissement développe une politique de prise en charge de la douleur.

L'équipe soignante est attentive à son soulagement. Pour une meilleure prise en charge de celle-ci :

***En parler est essentiel.
Vous êtes le premier concerné***

Admission

Identité = Sécurité des soins

Votre identité sera vérifiée et son exactitude nous est indispensable.

Les coordonnées de vos proches seront également recueillies.

En vue d'assurer la bonne gestion de votre dossier, il est souhaitable de passer au bureau des entrées ou à l'accueil situé au rez-de-chaussée muni de vos carte vitale, votre carte mutuelle et d'une pièce d'identité. En cas d'impossibilité, un membre de votre famille pourra vous représenter.

Vos médicaments personnels

Il est indispensable de remettre vos médicaments personnels – si vous les avez apportés - au médecin ou à l'infirmière, dès votre arrivée dans le service d'hospitalisation. Cela permet d'éviter que les traitements qui vous seront prescrits à l'hôpital n'interfèrent avec vos traitements personnels (risque de surdosage, d'interaction médicamenteuse, addition d'effets indésirables...). Vos médicaments personnels vous seront restitués lors de votre sortie d'hospitalisation.

Vie du service

► Horaires des repas

Les repas vous seront servis dans votre chambre aux horaires suivants :

- Petit-déjeuner à 8h
- Déjeuner à 12h
- Dîner à 18h

Le menu de la semaine est affiché à l'entrée du service.

Un de vos proches peut prendre un repas avec vous ; se renseigner auprès de l'équipe soignante.

► **Effets personnels et/ou appareillage utilisé à domicile**

Nous vous demandons de bien vouloir apporter ou vous faire apporter :

- Tout effet personnel nécessaire à votre toilette.
- Tout appareillage dont vous avez usage à domicile (appareil de ventilation, lecteur de glycémie, appareils auditifs, cannes, déambulateurs ...)

► **Argent et objets de valeur**

Lors de votre admission, il vous est conseillé de ne pas vous munir d'objets de valeur ou de sommes d'argent. Si tel est le cas, vous pouvez solliciter l'équipe pour effectuer un dépôt de valeurs au coffre lors de l'inventaire d'entrée notamment.

► **Les téléphones portables**

Les téléphones mobiles doivent si nécessité être utilisés de façon discrète dans les couloirs. Leur usage est libre dans votre chambre.

► **Rencontre avec le médecin**

Elles sont possibles les après-midi en fonction de leur disponibilité, merci de vous renseigner auprès de l'équipe soignante.

La sortie

Lorsque votre état de santé ne justifie plus votre maintien dans l'établissement, la sortie est prononcée par le médecin et celle-ci est organisée à partir de 9h.

Dès votre arrivée, ou durant votre séjour, l'équipe soignante se renseignera sur votre mode de vie habituelle afin de préparer au mieux votre sortie ; une l'étape clé du parcours de soin.

L'optimisation de votre durée de séjour permettra un retour à domicile dans de meilleures conditions.

Vous-même et votre entourage serez associés aux démarches de manière à garantir la continuité de votre prise en charge et la coordination des soins à votre domicile.

Pour ce faire, vous pourrez rencontrer :

- **Le cadre de santé FF. du service**, Mme Amélie REPIQUET
- **La coordinatrice de parcours complexes - Service social**, Mme Nathalie ARCURI
- **La CESF**, Mme Mathilde CARRION

Avant de sortir, assurez-vous de n'avoir laissé aucune affaire personnelle dans votre chambre et d'être en possession de vos papiers de sortie (ordonnance, arrêt de travail si nécessaire, rendez-vous ultérieurs, lettre de sortie ...).

► **Transports**

Le retour à domicile accompagné par une personne de votre entourage est à privilégier.

Le médecin se réserve le droit d'effectuer une prescription médicale de transport après avoir évalué votre état de santé.

► **Bureau des admissions**

N'oubliez pas de passer au bureau des admissions afin de régulariser votre dossier administratif.

► **Confidentialité des informations**

Tout patient a droit au respect de sa vie privée et au secret des informations le concernant. Toutefois, si vous n'y êtes pas opposé, votre médecin traitant et d'autres professionnels peuvent recevoir des informations vous concernant afin d'assurer la continuité des soins.

L'équipe soignante étant soumise au secret professionnel, aucune information médicale ne sera transmise par téléphone.

Votre avis nous intéresse

Afin d'améliorer la qualité du service, nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire de sortie avant votre départ. Il est à disposition dans le livret d'accueil vous pouvez également participer à l'enquête nationale E-SATIS en ligne.



BIENVENUE DANS LE SERVICE DE MEDECINE 1

Afin de respecter le repos des patients et de faciliter l'organisation des soins, les visites sont autorisées de

11 h 30 à 20 h 30

Nous vous invitons également à prendre des nouvelles à partir de 11h et privilégier une personne de référence pour ces échanges.

Pour contacter le service

Appeler le standard de l'hôpital :

03 85 86 84 84

Demander :

SECTEUR A: poste 7403

SECTEUR B: poste 7911